



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BONDY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2026

RAPPORT 29.04.26-05

AJUSTEMENT DES PROVISIONS POUR RISQUES 2026

Le CCAS de la ville de Bondy constitue chaque année des provisions afin de parer à des risques financiers bien identifiés, conformément au plan comptable de la M57.

Au 16 avril 2026, l'estimation globalisée du niveau de provisions pour risques et charges est de 33°380,65 € (contre 46 066,84 € en 2025).

Il convient donc d'ajuster ces provisions au regard de l'évolution des risques encourus :

- le maintien du montant si le risque n'a pas évolué,
- une provision complémentaire en cas d'aggravation du risque,
- une reprise partielle en cas de diminution du risque de la charge,
- une reprise totale lorsque le risque est réalisé ou disparu.

Il est demandé au conseil d'approuver les dotations et les reprises de provisions selon le régime semi-budgétaire comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nature de la provision	Dotations aux provisions (chapitre 68)	Reprises sur provisions (chapitre 78)	Provision à constituer en 2026
	Nature 6815	Nature 7815	
Provisions liées au CET	5 875,76 €	-	33 203,00 €
	Nature 6817	Nature 7817	
Provisions pour créances douteuses	-	18 564,95 €	177,65 €
Total	5 875,76 €	18 564,95 €	33 380,65 €

D'AUTORISER le Président à signe toutes pièces se rapportant à cette affaire.

POUR AVIS CONFORME
LE PRESIDENT DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION